

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 15/07/2024
Reçu en préfecture le 15/07/2024
Publié le 23/07/2024
ID : 974-249740101-20240715-2024_090_BC_28-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 juillet 2024

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 9
Nombre de représentés : 6
Nombre d'absents : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE ONZE JUILLET à 16 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port,
salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_090_BC_28
*Validation du plan de financement
pour la sécurisation électrique des
ouvrages d'alimentation en eau
potable sur les communes de La
Possession et de Le Port*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad
OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ
- M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE -
M. Christophe DAMBREVILLE

ÉTAIT ABSENT(E) :

Nombre de votants : 15

Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
4 juillet 2024

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
18/07/2024

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme
Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa
MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Olivier
HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN
procuration à M. Daniel PAUSE - M. Philippe LUCAS procuration à Mme
Laetitia LEBRETON

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2024

AFFAIRE N°2024 090 BC 28 : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA SÉCURISATION ÉLECTRIQUE DES OUVRAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR LES COMMUNES DE LA POSSESSION ET DE LE PORT

Le Président de séance expose :

Contexte :

Le Territoire de l'Ouest détient les compétences Eau, Assainissement et Eau pluviale urbaine depuis le 1^{er} Janvier 2020 pour les communes de La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu.

Pour les 3 compétences, les modes de gestion sont les suivants :

Commune	Eau Potable	Assainissement Collectif	Eau Pluviale Urbaine
La Possession	SEMOP	DSP	Gestion directe
Le Port	DSP	DSP	
Saint-Paul	Régie autonome	Régie Autonome	
Trois Bassins			
Saint-Leu	DSP	DSP	

Hormis sur les communes de Saint-Paul et de Trois-Bassins et le volet concessif de la SEMOP sur la commune de La Possession, le Territoire de l'Ouest est responsable des investissements à réaliser sur les ouvrages.

Les enjeux sur le territoire sont importants tant en matière de production, de distribution d'eau potable (amélioration de la qualité d'eau et de performance du réseau) qu'en matière de collecte et de traitement des eaux usées (performance du réseau et qualité de traitement).

Expression des besoins :

Les besoins en matière de sécurisation électrique des sites d'eau potable sont importants. Le territoire est exposé aux aléas climatiques notamment le passage de cyclones et d'épisodes de fortes précipitations. Dans le contexte de réchauffement climatique, l'intensité des phénomènes est plus importante et les conditions climatiques sont plus propices à un passage de ceux-ci proche des côtes, voire directement sur les terres. L'impact sur la production et la distribution de l'eau potable peut être conséquent.

Aussi, la sécurisation électrique des ouvrages par l'intermédiaire de groupes électrogènes pour assurer la continuité du service devient une nécessité. L'EPCI a lancé par ailleurs la mise à jour de son schéma directeur d'eau potable à l'échelle de l'intercommunalité en avril 2024 permettant ainsi la réalisation du diagnostic du territoire et de définir les perspectives d'amélioration du service public de l'eau.

Les besoins exprimés en matière de groupes électrogènes sont les suivants :

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LE PORT	Forages P11 et P11 bis	45	2	210	64 000,00 €
LE PORT	Forage F3	75	1	270	75 700,00 €
LE PORT	Forage F2 + Réservoir R2	30	1	110	49 900,00 €
LE PORT	Forage F4	51	1	180	61 200,00 €
LE PORT	Forage F1 - Puits Mounien	44	1	160	61 200,00 €
LA POSSESSION	Reprise SP2 (Ravine à Malheur)	55	1	200	64 000,00 €
LA POSSESSION	Reprise SP3 (Ravine à Malheur)	30	1	110	49 900,00 €
LA POSSESSION	Forage Balthazar	170	1	600	124 100,00 €
LA POSSESSION	Réservoir + Reprise Ste Thérèse - Refoulement 1 Dos D'Âne	37	2	170	61 200,00 €
LA POSSESSION	Réservoir des Remparts - Refoulement 2 Dos D'Âne Bâche du Rempart	37	1	130	56 600,00 €
LA POSSESSION	Réservoir + Reprise Galets Ronds	37	1	130	56 600,00 €
					724 400,00 €

Sur la Commune de Le Port, il s'agit de sécuriser les forages autorisés par des arrêtés préfectoraux d'exploitation.

Sur la commune de La Possession, il s'agit de sécuriser 1 forage et 2 chaines de refoulement (secteur de Ravine à Malheur et Secteur de Sainte Thérèse à Dos d'âne).

- Le montant estimé est de 724 400 € HT et comprend :
- L'acquisition des groupes électrogènes ;
 - La mise à œuvre des plateformes d'accueil type dalle béton ;
 - La pose des groupes électrogènes ;
 - Le raccordement électrique ;
 - L'installation d'un inverseur pour le démarrage automatique en cas de perte de l'alimentation électrique principale.

Les plans de localisation sont disponibles en annexe.

PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement prend en compte :

- Une subvention FEI 2024 ;
- Une subvention de l'Office Local de l'Eau Réunion dans le cadre de la programmation

- pluriannuelle (objectif 3.4 : production d'eau à usage domestique) ;
- Un autofinancement du Territoire de l'Ouest.

Dépenses (€ HT)	Recettes (€ HT)	
	Subvention OLE (25%)	181 100€ HT
	Subvention FEI (55%)	398 420€ HT
	Autofinancement (20%)	144 880€ HT
724 400€ HT		724 400€ HT

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 20/06/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Eau, Assainissement et GeMAPI du 20/06/2024.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER le plan de financement prévisionnel pour l'acquisition de groupes électrogènes ;**
- **DIRE que les crédits sont inscrits au budget annexe de l'eau ;**
- **AUTORISER le Président à signer tous les actes liés à cette affaire.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

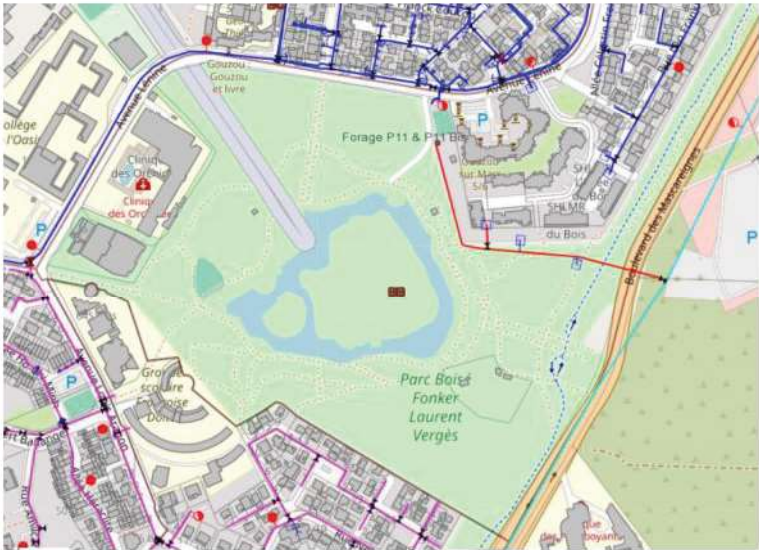
ANNEXE - PLANS DE LOCALISATION DES SITES

Ci-après la localisation et le rappel de la puissance des groupes à installer.

FORAGES P11 et P11BIS

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LE PORT	Forages P11 et P11 bis	45	2	210	64 000,00 €

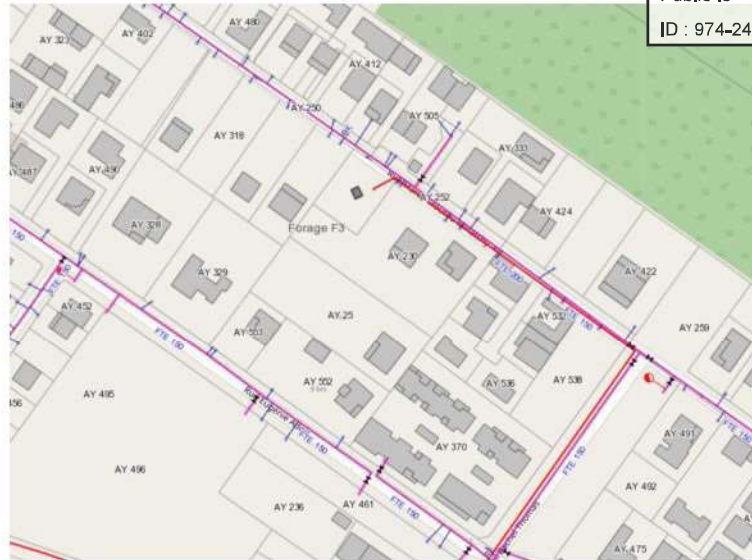
Parcelle BB0087



FORAGE F3

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LE PORT	Forage F3	75	1	270	75 700,00 €

Parcelle AY0229



FORAGE F2 + RESERVOIR R2

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LE PORT	Forage F2 + Réservoir R2	30	1	110	49 900,00 €

Parcelles AY0004 et AY0005



FORAGE F4

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LE PORT	Forage F4	51	1	180	61 200,00 €

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

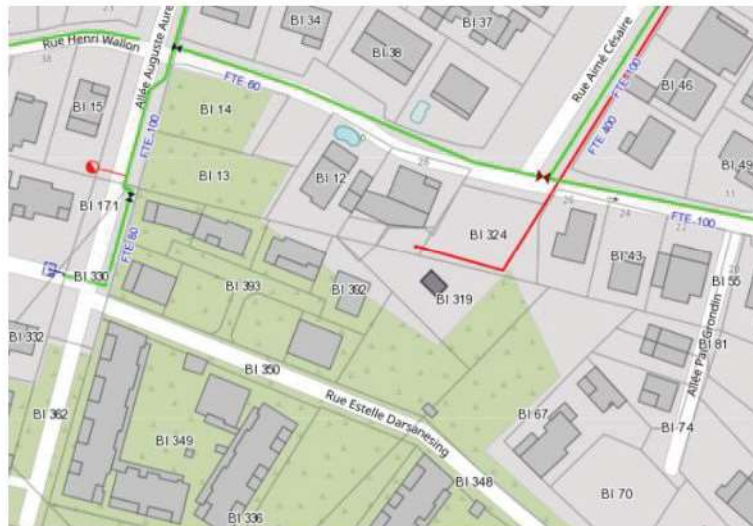
Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20240715-2024_090_BC_28-DE



Parcelle BI0319



FORAGE F1 – Puits MOUNIEN

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LE PORT	Forage F1 - Puits Mounien	44	1	160	61 200,00 €

Parcelle AO0935



REPRISE SP2

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LA POSSESSION	Reprise SP2 (Ravine à Malheur)	55	1	200	64 000,00 €

Parcelle AC1578 et AC2272



REPRISE SP3

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LA POSSESSION	Reprise SP3 (Ravine à Malheur)	30	1	110	49 900,00 €

Parcelle AC2003 et AC2348



FORAGE BALTHAZAR

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

S²LOW

ID : 974-249740101-20240715-2024_090_BC_28-DE

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LA POSSESSION	Forage Balthazar	170	1	600	124 100,00 €

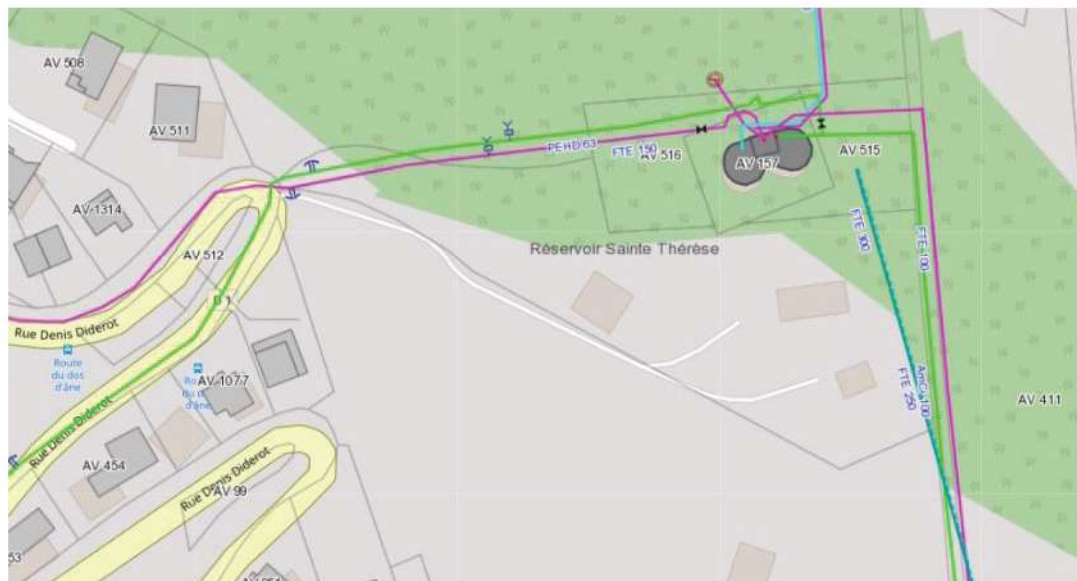
Parcelle AO1781



RESERVOIR + REPRISE SAINTE THERESE (réservoir 700)

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LA POSSESSION	Réservoir + Reprise Ste Thérèse - Refoulement 1 Dos D'Ane	37	2	170	61 200,00 €

Parcelle AV0157



Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le



ID : 974-249740101-20240715-2024_090_BC_28-DE

RESERVOIR DES REMPARTS

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LA POSSESSION	Réservoir des Remparts - Refoulement 2 Dos D'Ane Bâche du Rempart	37	1	130	56 600,00 €

Parcelle AV0421



RESERVOIR + REPRISE GALETS RONDS

Commune	Désignation de l'installation	Puissance pompe (kW)	nbre de pompes en fonctionnement	GE (kVA)	Coût fourniture et pose GE (€ HT)
LA POSSESSION	Réservoir + Reprise Galets Ronds	37	1	130	56 600,00 €

Parcelle AW0348

